

Réf: Dossier N° 017584

## Avis de constitution

### SOCIETE SOCIETE « Entreprise Ivoire Réunis SARL » en abrégé « E.I.R. SARL »

Siège social Abidjan, Port-bouet, AIR-FRANCE JEAN-FOLLY,lot  
579,ilot 77

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 26/05/2021 , et enregistrés au CEPICI le 02/06/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « Entreprise Ivoire Réunis SARL » en  
abrégé « E.I.R. SARL »

Objet : • La construction, la réhabilitation des bâtiments et immeubles la rénovation de tous corps d'état ; la création, la fabrication, l'exploitation ou la gestion de tous fonds de commerce, l'import-export ; la représentation, le courtage et la distribution de tous produits.

• Toutes autres activités annexes ou connexes, ainsi que toutes opérations industrielles, commerciales, financières, économiques mobilières ou immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'un des objectifs visés ci-dessus.

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (40.0) Parts Sociales de Dix Mille (50,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 40 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Port-bouet, AIR-FRANCE JEAN-FOLLY,lot  
579,ilot 77

Dirigeant(s) : M TOUSSAINT BAI (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-03044 du 12/08/2021 au  
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°20891/GTCA/RC/2021 du 12/08/2021

